

CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Haute-Garonne
Maison départementale
de proximité

NOUVEAU
à **Saint-Martory**

Des services
et un accompagnement
pour tous.





Haute-Garonne Maison départementale de proximité



La suppression des services publics au cœur des communes est une réalité à laquelle se trouvent de plus en plus confrontés les habitantes et les habitants de nos cantons. Aujourd'hui, le Conseil départemental répond concrètement à ce besoin par la création de Maisons départementales de proximité en Haute-Garonne.

Dans ces lieux, les habitantes et les habitants trouveront non seulement toutes les informations relatives au service public départemental et à leurs droits en tant qu'usagers, mais aussi un accompagnement concret pour l'instruction et le traitement de leurs dossiers.

Afin d'assurer l'égalité de traitement à celles et ceux qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, ou n'en sont pas équipés, une aide numérique y sera également proposée.

Ces Maisons de proximité sont une traduction concrète de ce que doit être un service public proche des Haut-garonnaises et des Haut-garonnais, efficace et moderne. Pour tous nos territoires, c'est l'expression de la solidarité départementale.

Georges Méric
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

**Le Conseil départemental de la Haute-Garonne
propose une nouvelle offre de services
à toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais,
au plus près de leurs bassins de vie.**

Les Maisons départementales de proximité s'implantent près de chez vous !

**Véritable lieu d'information et d'accompagnement,
vous y trouverez :**



- Un relais des services départementaux.
- Une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...).
- Une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne.

**Conscient des difficultés rencontrées
par certains citoyens**

**face à l'éloignement des services publics,
aux démarches administratives quotidiennes,
ou encore à l'outil numérique.**

**Le Conseil départemental a fait le choix
de déployer ces nouveaux lieux afin de dynamiser
le lien social et apporter au plus grand nombre,
des dispositifs d'aide sur tous les territoires.**

Que puis-je trouver dans ma Maison départementale de proximité de Saint-Martory ?



Les services du Conseil départemental près de chez moi

Une aide aux démarches départementales en ligne :

- Subventions
- Restauration scolaire
- MDPH...

Des permanences dédiées sur votre territoire :

- Des conseils aux associations
- Des rendez-vous avec les acteurs jeunesse...



Des informations et un accompagnement pour mes démarches du quotidien

- Aide informatique
- Aide à la rédaction : CV, lettres de motivation, lettres de résiliation, courriers, etc.
- Accompagnement pour remplir vos formulaires et services en ligne
- Relais sur les thématiques telles que le logement, l'emploi, la famille, la santé, la retraite...
- Mise en relation / Information / Orientation

Un poste informatique est disponible en libre-service ainsi qu'un accès internet

Maison départementale de proximité de Saint-Martory

CONTACT

4 rue du Pont
31360 SAINT-MARTORY
Tél. : 05 62 00 24 91
mail : proximite.saintmartory@cd31.fr

HORAIRES

Lundi, mardi et mercredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30

ACCÈS

Réseau LiO

Ligne 314
Castagnède – Saint-Gaudens
Ligne 320
Aurignac – Saint-Martory – BousSENS SNCF
Ligne 379
Mauran – Cazères – Saint-Gaudens



Plus d'informations sur haute-garonne.fr